



Atelier A, Didactique de l'espagnol, Sec. I & II
1^{ère} année – 2022/2023

Dossier et présentations orales : contenu, dates et conditions d'évaluation

Chargée d'enseignement:
Verónica Sánchez Abchi veronica.sanchezabchi@unige.ch

Pour réussir l'atelier A de Didactique de l'espagnol, les tâches suivantes sont requises :

1. Présence active dans les ateliers. Toutes les absences doivent être justifiées. Après deux absences par semestre, un travail supplémentaire sera demandé.
2. Participation active en classe.
3. Présentation orale d'une réflexion et d'une production personnelle pour deux blocs thématiques par an.
4. Rédaction d'un dossier, selon les modalités définies dans ce document.

Les présentations orales servent de préparation au dossier et sont une condition préalable à son approbation.

Le dossier est noté en fonction des critères d'évaluation définis dans la section "critères d'évaluation".

L'atelier est considéré comme réussi lorsque la note est égale à 4 (maximum 6 points).

Prendre en compte le *Règlement de la formation des enseignantes et enseignants du secondaire* (FORENSEC) règlements et le document *Guide de l'étudiant*, notamment en ce qui concerne le plagiat.

Présentations orales

Dates de présentation :

30 novembre pour la compréhension écrite

1 mars pour la production écrite.

5 avril pour la compréhension orale.

10 mai pour la production orale.

Les étudiants choisissent les 2 dates de présentation, en fonction des blocs thématiques, et en accord avec la CE de l'atelier.

Les présentations orales sont considérées à la fois comme une préparation et une condition préalable à l'approbation du dossier.

Contenu des présentations

- L'étudiant.e concerte avec la CEA sur le thème de la présentation, qui doit porter sur l'une des compétences linguistiques à travailler : compréhension orale, compréhension écrite, production orale ou production écrite.
- La présentation comprend l'élaboration d'une tâche pour travailler sur l'activité linguistique choisie -dans une perspective communicative-, ainsi que son expérimentation avec des élèves.
- L'étudiant.e justifie ses choix et présente la tâche élaborée. Les critères de description des tâches/ activités sont les suivants : objectif de la tâche, perspective communicative, adéquation au niveau des apprenants, format, interrelation avec d'autres compétences, connaissances linguistiques impliquées.
- L'étudiant.e réfléchit à l'expérimentation de la tâche développée. Les éléments à prendre en compte dans la réflexion sur l'expérimentation sont les suivants : impact des caractéristiques de la tâche sur le travail des apprenants, nécessité d'adaptations en fonction de la diversité de la classe, atteinte de l'objectif de la tâche.
- Si l'étudiant.e n'a pas eu la possibilité d'expérimenter dans la classe la tâche développée, il est possible de présenter une réflexion bien structurée avec des exemples d'autres activités sur la compétence linguistique choisie.
- L'étudiant.e favorise la discussion, dans le cadre de l'atelier, sur la tâche -développée et sur son expérimentation.

Dossier

Dates de présentation du dossier

Il y a trois moments de présentation. Les dates entre parenthèses sont indicatives. Les dates précises sont à définir.

- a) Présentation de l'ébauche et du plan du dossier (février).
- b) Présentation de la première version du dossier (mars).
- c) Présentation de la version finale du dossier, sur la base des corrections et observations de l'enseignant responsable de l'atelier (mai).

Exigences formelles

Le dossier comprend :

- Une page de titre avec les informations de l'étudiant
- Une table des matières (avec annexes)
- Section Expérimentation. Il s'agit de la partie centrale, qui présente l'expérimentation en classe, selon les instructions spécifiées ci-dessous.
- Section conclusion
- Une bibliographie conforme aux normes APA.
- Annexes (matériel utilisé)

Format : document Word, pour faciliter les commentaires.

Langue : de préférence en espagnol.

Longueur : 10 pages maximum (sans les annexes).

Contenu de la section "Experimentation"

L'expérimentation présente une situation d'enseignement qui se concentre principalement sur l'enseignement d'au moins une compétence communicative.

La situation d'enseignement fait partie d'une séquence.

La section "expérimentation" doit contenir les sections suivantes :

- Contextualisation (classe dans laquelle il se déroule, nombre d'élèves, emploi du temps, etc.)
- Présentation de la séquence dans laquelle se déroule l'expérience.
- Présentation du plan de cours.
- Présentation d'au moins une proposition d'activité de différenciation.
- Réflexion sur l'expérimentation. Les éléments à prendre en compte dans la réflexion sur l'expérimentation sont les suivants : impact des caractéristiques de la tâche sur le travail des élèves, nécessité d'adaptations en fonction de la diversité de la classe, atteinte de l'objectif de la tâche.
- Réflexion sur l'expérimentation selon les critères du Portfolio.

Critères d'évaluation

Le dossier est évalué selon les critères suivants :

- Réalisation de présentations orales en classe.
- Capacité à concevoir et à réaliser des situations d'enseignement.
- Capacité à intégrer les principes théoriques, les objectifs d'apprentissage et les contraintes pratiques dans la conception des plans de cours et des activités et à les analyser de manière complète, claire et cohérente.
- Capacité à présenter et à analyser une expérience (planification, développement) de manière complète, claire et cohérente.
- Capacité à développer et à argumenter leur analyse sur la base des éléments pertinents des textes de référence proposés et à les citer de manière appropriée.
- Capacité à s'appuyer sur leur expérience pour améliorer leur pratique.